



## 25 novembre : Toustes en lutte contre les violences sexistes et sexuelles !

Dans ce 3ème numéro de la gazette, on vous propose un mois de novembre marqué par de nombreux combats : la Journée du souvenir Trans du 20 novembre, la Journée contre les Violences sexistes et sexuelles du 25 novembre. Mais aussi des luttes contre l'extrême droite et le patriarcat, et plusieurs cas de répression syndicale visant des camarades qui ont décidé de se battre !

**Contre l'ennemi des travailleurs et des travailleuses, mettons un syndicat en face d'eux !**

### "Pas de fachos à Verdun, pas de messe pour Pétain" lancé par SUD Culture et Solidaires

Samedi 15 novembre, plusieurs camarades de Solidaires 55 et SUD Culture Solidaires ont participé au rassemblement contre une messe donnée "en l'honneur de la mémoire de Pétain", organisée par l'Association pour la Défense de la Mémoire de Pétain (ADMP) à Verdun.



La tenue de l'office en plein cœur de la ville a été **vécue comme une provocation et a suscité une vive émotion**. L'appel au rassemblement avait été lancé la veille au soir par le maire PS de Verdun, suite à l'annulation de son arrêté d'interdiction par le juge administratif.

**Environ 150 participant-es à la manifestation**, dont plusieurs élu-es en écharpe tricolore ont répondu présent-es.

**L'objectif était bien d'empêcher le déroulement de cette messe**. Mais c'était sans compter sur la présence du Préfet et d'une vingtaine de policiers, plus soucieux d'éviter les troubles à l'ordre public et qui ont permis à la quinzaine de pétainistes de rentrer dans l'église par l'arrière. P.-N. Nups, secrétaire général du Parti de la France, connu pour avoir édité une affiche appelant à donner « un avenir aux enfants blancs », arborait une francisque et a entonné "Maréchal nous voilà" sous les huées de la foule.

Grâce aux camarades sur place, le slogan : "pas de facho à Verdun, pas de messe pour Pétain" a été repris en cœur par les manifestant-es et largement dans la presse. "Il nous a fallu peu de temps pour faire chanter autre chose que la Marseillaise" Bravo à elleux !

**C'est bien la présence de SUD Culture Solidaires et plus largement de l'union syndicale Solidaires, qui a été déterminante pour animer le rassemblement** et rappeler que la lutte antifasciste est aussi un enjeu syndical.

### "C'est un scandale", une cinquantaine d'archéologues manifestent devant le chantier de la cathédrale de Valence le mardi 4 novembre 2025, pour dénoncer l'absence de fouilles préalables.

L'intersyndicale dénonce l'absence de fouilles préventives avant le début des travaux, **ce qui mettrait en péril le patrimoine enfoui**. L'absence de fouilles préventives sur les lieux avant le début du chantier ne respecte pas la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive.

**Une pétition mise en ligne** par l'intersyndicale demande l'arrêt des travaux et appelle à une fouille d'urgence pour protéger le patrimoine.

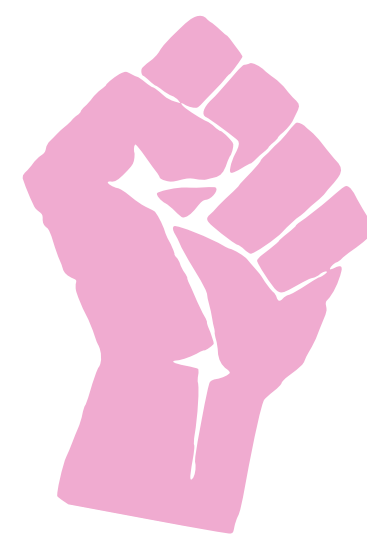


**pour signer c'est par ici !**





# Non à la répression anti-syndicale à Hénin-Beaumont !



Lundi 17 novembre, SUD Culture Solidaires s'est mobilisé aux côtés de l'Union Solidaires pour soutenir notre camarade de SUD Collectivités Territoriales à Hénin-Beaumont, terre RN, qui encourt une procédure disciplinaire : véritable répression syndicale déguisée.



**Toucher à l'un-e d'entre nous,  
c'est nous attaquer toutes et tous**

Toucher à un-e syndicaliste, c'est s'attaquer à nous tou-tes. Face à la répression, solidarité et résistance. Le syndicalisme ne se fera pas bâillonner.

Steeve Briois, maire de Hénin-Beaumont depuis 2014, demande la révocation de notre camarade Djelloul, représentant du personnel et secrétaire de la section SUD Collectivités Territoriales à Hénin-Beaumont.

Une des dernières raisons invoquées est que notre camarade apparaît dans le teaser du documentaire « les nimbos au monde » sur la lutte de l'association culturelle locale l'Escapade.

**Briois veut donc virer notre camarade !**

L'extrême droite, certain-es disent, on n'a jamais essayé ! Et bien voilà ce qui arrive quand l'extrême droite arrive au pouvoir : mise sous tutelle de la culture, répression anti-syndicale, tout sera fait pour briser violemment toute forme de résistance, que l'on soit agent-e administré-e, syndicaliste ou membre d'association.

**Voici la vraie face de l'extrême droite : autoritaire, anti-sociale et anti-syndicale.**



**Notre réponse doit être à la hauteur de cette attaque**



Le 17 novembre à Hénin-Beaumont, nous étions 200 à répondre présent-es aux côtés de Djelloul devant la mairie. Car la menace de sa révocation, c'est un arrêt de mort professionnel pour faire taire toute opposition.



**SUD Culture Solidaires tient à affirmer son soutien plein et entier à notre camarade**, à réaffirmer que la bataille contre l'extrême droite doit être permanente et l'affaire de toutes. Quand la mairie d'Hénin-Beaumont s'en prend à Djelloul, c'est à nous toutes qu'elle aura affaire.

La prise de pouvoir par l'extrême droite dans les collectivités territoriales nous montre son vrai visage. Dans les communes concernées, **les démarches visant à faire taire toutes les oppositions**, à faire peur pour empêcher l'engagement de toutes et à discréditer l'action syndicale, **se multiplient**.

**Battons nous ensemble contre l'extrême droite et ne laissons pas passer les tentatives iniques d'intimidations.**



**L'enjeu politique à venir est clair :  
On n'essaie pas l'extrême droite !  
On la dénonce et on la combat !**





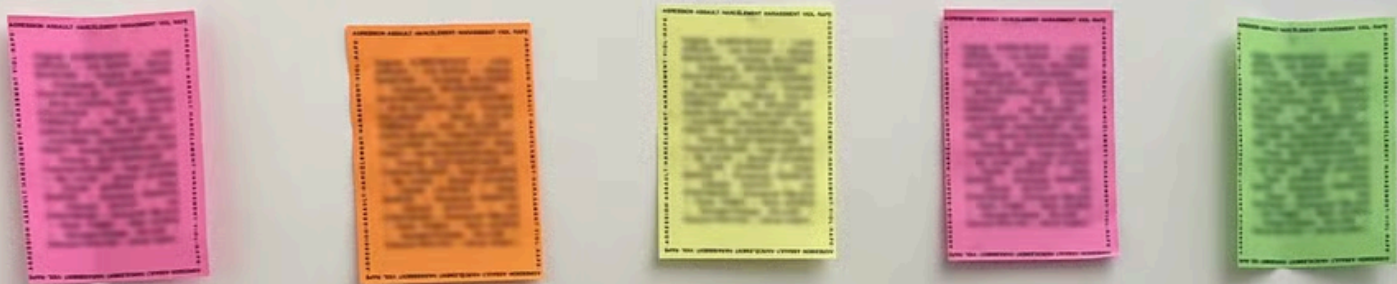
SUD Culture Solidaires dénonce une institution qui protège ses agresseur·ses et le manquement du Magasin CNAC de Grenoble face à ses obligations en tant qu'employeur.



### **Le monde de l'art contemporain serait-il en train de se réveiller ?**

Lors de la soirée d'ouverture du 22 octobre, une liste choc, est affichée dans les toilettes du Grand Palais à l'occasion d'Art Basel Paris, la prestigieuse foire d'art contemporain : 34 noms imprimés sur papier rose, vert, jaune ou orange et assortis d'un libellé accusateur : « Harcèlement, agression, viol. » Des artistes, des peintres, des graphistes, des commissaires d'exposition, des directeurs d'école d'art ou des collectionneurs en majorité français, tous issus du monde des arts visuels.

Pendant ce temps, notre Ministre de la Culture se promène dans les allées...



C'est dans ce contexte général de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels dans le monde de l'art contemporain, que SUD Culture Solidaires se portera volontaire dans la procédure prud'homale engagée par notre camarade lanceuse d'alerte.

### **Au CNAC de Grenoble : une représentante du personnel lanceuse d'alerte pour des faits de VHSS durement réprimée**

En 2024, une déléguée du personnel exerce son droit d'alerte, suite à des faits qui lui sont relatés, d'agression et de harcèlement sexuel de la part d'un membre du Bureau de l'association.

#### **Quelle a été la réaction de la direction ?**

S'appuyant sur une enquête interne qui pose question (cabinet externe choisi par l'employeur, témoins non contacté·es, témoignages orientés, etc.), elle s'attaque à la lanceuse d'alerte en l'accusant de diffamation envers l'institution. Puis, elle enclenche une procédure de licenciement pour faute grave à l'encontre de la déléguée du personnel.

#### **Un licenciement refusé par l'inspection du travail**

La direction du CNAC décide de persévérer et mandate son cabinet d'avocats pour multiplier les appels quant à la décision de l'inspection du travail, que celle-ci maintiendra.

Ces procédures baillons, longues et coûteuses, financées par des fonds publics, pèsent lourdement sur les salarié·es concerné·es. Alors même que les structures subventionnées par le ministère de la Culture, comme le CNAC, se doivent de mettre en place un plan de lutte contre les VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels) !

**Notre camarade est finalement licenciée pour inaptitude – reconnue d'origine professionnelle – à travailler dans cette structure, après des mois de souffrances affectant sa santé physique et mentale ainsi que sa carrière professionnelle. La victime démissionne. La personne mise en cause pour harcèlement et agression sexuelle – et déjà impliquée dans des procédures pour harcèlement moral – est, quant à elle, reconduite dans son mandat.**

**Circulez !**



**Tout se passe dans un contexte de violences institutionnelles systématiques.** Car depuis des années, cette institution d'art contemporain utilise des méthodes de direction brutales et toxiques. De nombreux·ses salarié·es ont signalé une grande souffrance professionnelle malgré de multiples alertes données par les instances représentatives du personnel, par la médecine du travail et avec l'intervention de l'inspection du travail.

**SUD Culture Solidaires dénonce une institution qui protège ses agresseur·ses et le manquement du CNAC face à ses obligations en tant qu'employeur.**



**Ce n'est pas la Culture que nous voulons !**



**Ce n'est pas le travail salarié que nous voulons !**





25 NOVEMBRE 2025,  
TOUSTES DANS LA RUE  
CONTRE LE PATRIARCAT



25 NOVEMBRE 2025 : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES  
VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



#GREVE  
FEMINISTE



### Solidaires revendique :

- 3 milliards dans le budget consacré à la lutte et la prévention contre les violences sexistes et sexuelles
- Des moyens conséquents pour les associations qui luttent et accompagnent les femmes victimes de violences,
- L'augmentation du nombre de places d'accueil en hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales.
- Au travail, un droit à 20 jours de congés rémunérés, sans préavis et sans justificatif, destiné à faciliter les démarches nécessaires aux victimes de violences intra-familiales
- Des aménagements de travail tels que des droits à la mobilité géographique, fonctionnelle, ou des changements d'horaires en cas de violences conjugales notamment.
- L'interdiction de sanctions et du licenciement des femmes, et des minorités de genre, victimes de violence.
- Le renforcement des services de soins, de justice et d'accompagnement socio-éducatif compétent en matière de violences intra-familiales.
- Une reconnaissance des violences intrafamiliales pendant le télétravail en accident du travail.
- De faciliter les démarches de déclaration (plaintes, signalements, information à l'employeur) afin d'éviter la répétition des entretiens où les femmes et l'ensemble des victimes doivent exposer les faits de violences intrafamiliales.
- La formation des salarié·es et des différents acteurs de la prévention et de l'encadrement à la lutte et la prise en charge des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles
- La reconnaissance de toutes les violences au travail
- Une véritable prévention avec la mise en place effective et non détournée de l'EVARS (Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité).

Pour la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles du 25 novembre, nous avons manifesté en solidarité, comme nous l'avons déjà fait le 11 octobre, avec et pour les femmes et les minorités de genre du monde entier : celles qui sont victimes des violences machistes, des conflits armés, des famines, des spoliations de terres et de leurs biens naturels, des gouvernements réactionnaires et des états théocratiques. Avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, dont les voix sont étouffées, qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations.

En France, en 2024, c'est encore plus d'un féminicide tous les trois jours commis par un conjoint ou un ex-conjoint. Des femmes assassinées parce qu'elles sont femmes. Le nombre de femmes victimes de violences dans le couple et les enfants co-victimes ne diminue pas, tout comme les viols ou tentatives.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?  
RETROUVEZ L'INDISPENSABLE  
BULLETIN "SOLIDAIRES ET  
EGALES" DE NOVEMBRE 2025

<https://solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/solidaires-et-egales/n44-novembre-2025/>



### TDoR 2025 (Trans Day of Remembrance) 20 novembre

**Journée Internationale du Souvenir Trans**  
En mémoire des victimes de transphobie, de nombreux rassemblements ont eu lieu. Ces décès ne doivent pas tomber dans l'oubli, ces morts sont politiques. Lutter contre la transphobie alimentée par le capitalisme, s'allier pour riposter contre ce système est notre pouvoir pour mémoire.





# RETOURS SUR LES JOURNÉES INTERBRANCHES



Du 3 au 5 novembre, les branches spectacle vivant, cinéma et métiers du livre se sont réunies à la Bourse du travail de St Denis (93)

**52 camarades de toute la France, se sont réuni·e·s pendant 3 jours pour échanger, débattre et construire ensemble des revendicatifs et des stratégies de lutte commune.**

**Lutter contre l'extrême droite, un enjeu commun contre la concentration et l'instrumentalisation**

Les 3 branches présentes ont dédié une matinée à la lutte contre l'extrême droite. Les discussions ont fait émerger l'urgence de créer une stratégie de riposte forte contre les attaques répétées dans les trois secteurs.

Cela a donné lieu à un premier communiqué national adressé au grand public, afin de dénoncer la prise de pouvoir de l'extrême droite sur tous nos secteurs professionnels.



Soirée Film Débat à la Bourse du Travail d'Aubervilliers avec le Collectif des Mineurs Isolés la Trotteuse et le film Les Voyageurs de David Bingong.

**Les conventions collectives nationales (CCN), un enjeu pour SUD Culture Solidaires de tirer les négociations vers la lutte**

SUD Culture Solidaires est représentatif dans plus de 7 conventions collectives depuis la comptabilité des dernières élections TPE-TPA de 2024. Proposer des listes syndicales aux élections d'entreprises pour prendre part aux CSE augmente cette représentativité.



Cette représentativité nous a fait entrer dans l'Intersyndicale Nationale et participe du rapport de force pour défendre les droits et intérêts des salarié·es, améliorer les conditions de travail face aux syndicats patronaux mais aussi vis-à-vis des autres syndicats.

Cela apporte au syndicat des fonds dits paritaires. Avec nous finançons les luttes en nous dotant de moyens matériels, en finançant du temps pour les camarades du privé sans droit syndical, ou encore en soutenant financièrement les camarades engagé·e·s dans des procédures juridiques.

La force de SUD Culture Solidaires, c'est de construire en interprofessionnel au sein des branches professionnelles. Alors pendant ces journées de rencontres, s'est créé un Groupe de Travail Conventions Collectives pour réfléchir à :

- Comment articuler nos axes politiques
- Penser le rapport de force dans ces instances
- Identifier les sujets sur lesquels s'atteler particulièrement et selon quelles modalités
- S'organiser pour siéger collectivement et assurer une présence régulière des camarades mandaté·es...

**Un bilan très positif de ces journées, très productives et de rencontres qui ont amené à organiser 2 rencontres annuelles de ce type pour faire avancer la lutte collectivement.**

**Prochain rdv fixé au printemps 2026 !**

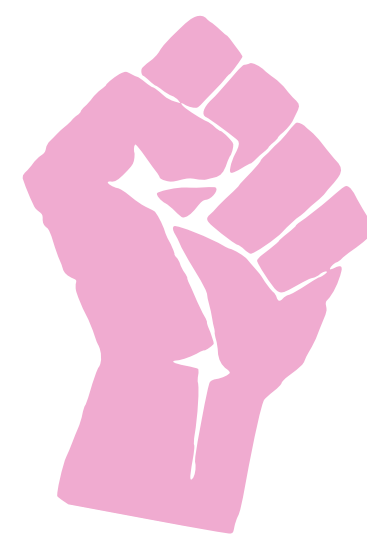


**Tout est en réflexion !  
Toustes les adhérent·es intéressé·es sont  
les bienvenu·es !**

**Envoyez un mail à [contact@sud-culture.org](mailto:contact@sud-culture.org)**



# UNE SECTION SYNDICALE C'EST QUOI ?



## C'est quoi une section syndicale ?

Un syndicat peut, sous certaines conditions, créer une section syndicale dans un établissement / une entreprise / une association.

La section syndicale permet de **regrouper les adhérent-es d'une même organisation syndicale**.

### Comment on crée une section syndicale ?

- Pour créer une section syndicale il faut **au moins 2 adhérent-es**.
- Pour **informer l'employeur**, c'est le syndicat qui envoie un courrier type (lettre RAR, lettre remise en mains propres contre décharge). Ce courrier peut éventuellement désigner un représentant.e de section. **Seul-e le-a représentant-e est donc cité-e nominativement, les autres membres de la section ne sont pas identifiables par la Direction**. Une copie du courrier est envoyée à l'Inspection du travail.

### Qui représente la section syndicale ?

- soit le-a **délégué-e syndical-e** (DS) lorsque le syndicat est représentatif dans l'entreprise.
- soit le-a **représentant-e de la section syndicale** (RSS) lorsque le syndicat n'est pas représentatif dans l'entreprise.

## Les outils de la section syndicale

La section syndicale dispose de plusieurs outils de communication et d'organisation pour mener à bien son action syndicale au sein de la structure.

### L'affichage des communications syndicales

Il s'effectue librement sur des panneaux réservés à cet usage.

Ces panneaux sont distincts de ceux affectés aux communications du CSE/CSA. Chaque panneau doit être affecté à un seul syndicat.

**Le local syndical**, pour recevoir les travailleuses et pouvoir organiser des réunions de section :

- moins de 200 salarié-es : l'employeur n'a pas d'obligation de mettre un local à la disposition de la section syndicale, mais il faut toujours demander !
- 200 ou plus : l'employeur doit mettre à la disposition des sections un local commun pour l'exercice de la mission de leurs représentant-es. L'aménagement et l'utilisation des locaux sont déterminés par accord avec l'employeur.
- +1000 : l'employeur met à la disposition de chaque section syndicale un local doté du matériel nécessaire à son fonctionnement. L'aménagement et l'utilisation sont déterminés par accord avec l'employeur.



Avant/Après d'un local de la nouvelle section syndicale Interforum SUD Culture Solidaires créée en octobre 2025

**Les réunions de section** : chaque section peut réunir ses adhérent-es **1 fois par mois** dans l'enceinte de l'entreprise.

- Les réunions ont lieu **en dehors des locaux de travail (dans le local syndical par exemple)**.
- Elles ont également lieu **en dehors du temps de travail** des participant-es.
- Attention, un accord avec l'employeur peut déterminer les conditions de la tenue de ces réunions.



## Monter une section syndicale... mais pour quoi faire ?

Dans le privé comme dans le public, monter une section syndicale ouvre donc des droits syndicaux **spécifiques** pour informer les travailleuses sur leurs droits et les aider à se défendre.

**La section est donc un outil qui permet de s'organiser collectivement face à la direction :**

- Dans le privé, la section syndicale ouvre le droit de participer aux accords et négociations et permet de se présenter aux élections avec une liste syndicale ;
- Dans le public, créer une section permet d'avoir, en plus du panneau syndical, l'accès à un bureau syndical, à du matériel informatique, à une adresse mail spécifique et à un espace intranet dédié quand il existe. La section peut aussi interpeller la direction, participer aux négociations et aux réunions.

**Depuis septembre 2025, nous avons accompagné la création de 4 nouvelles sections syndicales** : une librairie (75), un entrepôt logistique dans l'édition (45), une association à but non lucratif qui favorise et soutient le développement d'une économie circulaire et solidaire au sein du secteur culturel (75), un établissement public de coopération culturelle (59).



# TÉMOINGAGES DE PLUSIEURS SECTIONS



Des sections prennent la parole pour raconter leur histoire et les raisons qui les ont conduites à se structurer pour les aider dans leurs luttes.



## Qu'est-ce qui t'a donné envie de créer une section syndicale ?

J'ai adhéré à Sud Culture Solidaires il y a plus d'un an. J'avais eu la volonté de faire bouger les choses dans mon entreprise, de ne pas être passif face par rapport à ce que je voyais qui me semblait injuste. J'avais alors épluché les articles de wikipedia des différents syndicats représentatifs de notre branche. Puis, j'ai été chercher les statuts de ceux qui me semblaient proches de mes valeurs. Et c'est SUD Culture Solidaires qui s'est avéré être le plus à même de me représenter.

Puis, les élections du CSE arrivaient au sein de mon entreprise. Le Protocole d'Accord Pré-électoral venait d'être signé par les représentant.e.s du CSE de l'époque. Je n'étais, une fois de plus, pas d'accord avec ce qui avait été négocié, ou pas négocié, justement !



## Qu'est-ce que ça va changer pour votre au sein de ton entreprise ?

J'ai compris que **le meilleur moyen de pouvoir me faire entendre était la création d'une section syndicale, et ce à deux niveaux :**

- au niveau **mon entreprise déjà**, ça allait permettre de créer une liste pour les élections des instances du personnel et d'embarquer des collègues dans la réflexion et l'action pour nos conditions de travail, et aussi diffuser les idées que nous croyons justes ;
- au niveau national, ça permettrait à SUD Culture Solidaires d'avoir encore plus de représentativité et donc de poids.



## Est-ce que ça a été facile ?

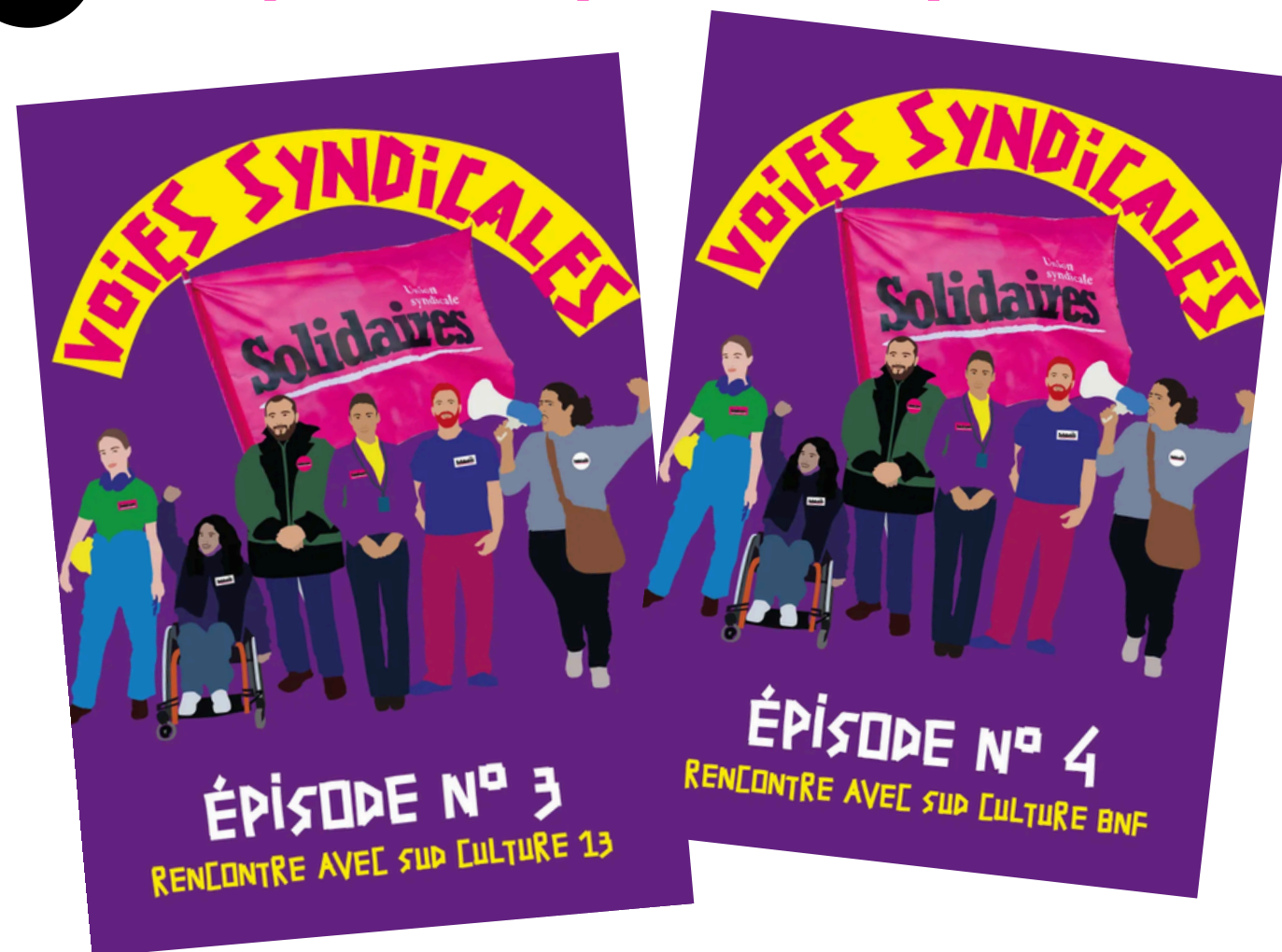
Les délais étaient très courts pour créer la section, car les élections approchaient. C'est clair qu'il ne fallait pas trainer pour rester dans les temps et faire tout en bonne et due forme. Mais avec l'aide du Conseil des sections qui a validé la section et ensuite le Secrétariat National de SUD Culture Solidaires qui nous a accompagné dans la création au niveau administratif pour déclarer la section à mon employeur et la désignation de responsable de section, nous avons déposé une liste aux élections et à faire élire !

Maintenant, on a tout ce qu'il faut pour agir.

Désormais, yapluka !



## Des podcasts pour aller plus loin



### Mettez un peu de SUD Culture dans vos oreilles !

Deux sections de SUD Culture Solidaires **témoignent de leur expérience de section dans le podcast "Voies Syndicales" :**

- la section SUD Culture 13, section géographique basée à Marseille, épisode n°3
- la section BnF, section d'établissement public, épisode 4

A retrouver sur toutes les plateformes de podcasts et sur le site de Solidaires

<https://solidaires.org/s-informer-et-agir/mediatheque/podcast-voies-syndicales/>

ou



## Et chez SUD Culture Solidaires, ça fonctionne comment une section ?

### Nos statuts du syndicat prévoient :

- la possibilité de créer une section **d'entreprise / d'établissement** ou une section **géographique** par exemple sur un département.
- la présentation et la validation de la création **en Conseil des Sections.**

Ensuite, la section a le droit de participer pleinement à la vie du syndicat : **en prenant part au Conseil des sections** mensuellement, **en mandant des camarades** de la section aux congrès, à la permanence, aux différents commissions ou groupes de travail, **afin de participer aux réflexions et aux prises de décisions du syndicat.**

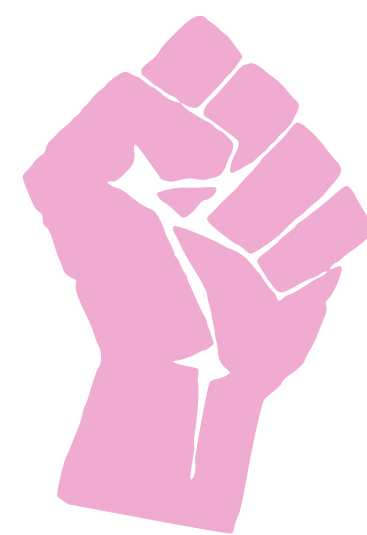
**Envie d'avoir savoir plus, n'hésite pas à nous écrire !**





# AGENDA-INFOS

Suite et fin...



## Des luttes à soutenir :

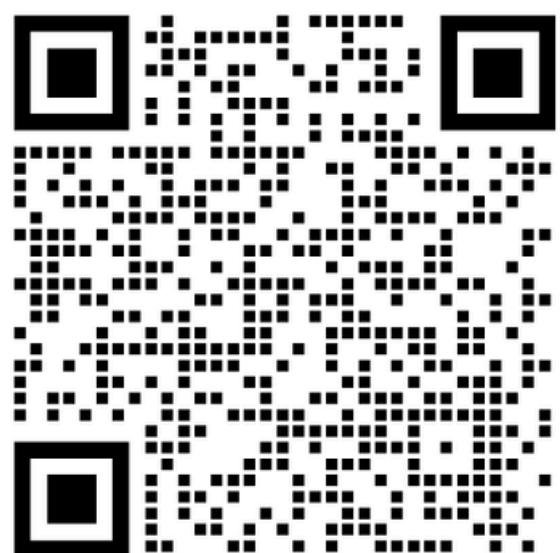
Lors de la projection du film de David Bingong **'Les Voyageurs'** sur les mineur-es isolé-es à la bourse d'Aubervilliers, le collectif la Trotteuse est intervenu. **La Trotteuse** est un ancien squat de Pantin qui a été expulsé. **Chaque jour, pour accompagner et aider un-e mineur-e, une 100aine d'euros sont nécessaires.**

L'argent sert aux dépenses liées aux besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, acheter des fournitures scolaires pour ceux qui ont une place à l'école, avoir des loisirs ainsi qu'à payer certaines démarches administratives coûteuses, mais nécessaires aux recours sur le refus de reconnaissance de minorité (notamment faire venir un acte de naissance par exemple).

**En parallèle, les mineur-es isolé-es de la Gaité Lyrique** (occupée pendant 3 mois l'an dernier, jusqu'à leur expulsion le 18 Mars) **ont trouvé refuge à Saint-Ouen, où un campement a été établi.** Une cagnotte a été lancée par des habitant-es de Saint-Ouen avec l'appui du syndicat SUD Éducation Paris. Elle a déjà permis de financer de nombreux achats de denrées et produits de première nécessité, mais elle doit être constamment réalimentée.

**Voici les liens des 2 cagnottes :**

Mineurs isolés de  
Saint Ouen



La Trotteuse Pantin



## Prochains RDV !

### Formation accueil des nouveaux•elles adhérent•es

Depuis plusieurs mois, SUD Culture Solidaires constate un nombre d'adhésions croissant qui nécessite de mettre en place une formation d'accueil pour celles et ceux qui entrent dans le syndicat.

Comment fonctionne le syndicat, c'est quoi l'Union syndicale Solidaires par rapport à nous, qu'est-ce que je peux apporter comme nouveaux•elles adhérent•e, quels outils sont à ma disposition... C'est l'occasion de répondre à vos questions, vous aider à trouver votre place et de rencontrer des camarades !

**Formation prévue le 26 janvier 2026**

Pour t'inscrire : [formation@sud-culture.org](mailto:formation@sud-culture.org)

### Le jeudi 04 décembre contre la Nuit du Bien Commun à Paris

**Un rassemblement festif sera organisé en intersyndicale avec l'Union Solidaires et la CGT Spectacle devant les Folies Bergères à Paris à partir de 18h.**

On vous tient au courant par mail de l'organisation à venir, mais réservez déjà votre 4 décembre ;) )

**Nous devons faire du bruit contre une extrême droite qui s'organise pour l'élection présidentielle de 2027 !**

**Visibilisons nos luttes  
pour leur donner encore  
plus de force !**

**Participez à la Gazette  
de grève et continuez à  
nous envoyer vos photos,  
compte-rendus, tracts...**